#

*S’engager, avoir confiance, se perfectionner, se projeter, ici chacun·e a les moyens de prendre en main sa carrière et d’être utiles. Ici, chaque expérience fait progresser et est valorisée. Ici, on se forme, on expérimente, on gagne en responsabilités. Ici, quand on est utile aux autres, on est aussi utile à soi-même.*

**UN·E APPRENTI·E GESTION DU PATRIMOINE ARBORÉ F/H**

# Présentation de la direction

# La Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité (DNPB) du Département de la Seine-Saint-Denis gère et entretient un riche patrimoine arboré (28 000 arbres). Direction porteuse du Plan Canopée (2021-2030), adopté le 11 juin 2020 par les élus départementaux, la DNPB pilote et met en œuvre ce vaste plan d’actions ambitieux pour les arbres en Seine-Saint-Denis. Le Plan Canopée vise ainsi à mieux protéger, développer et valoriser les arbres de ce territoire très fortement urbanisé.

**Raison d’être du poste**

# Venez rencontrer nos équipes lors du forum de l’apprentissage le 18 avril 2024 à la Maison de la Culture de Seine-Saint-Denis.

**Missions principales**

Sous la responsabilité du maître d’apprentissage et dans les conditions prévues par la réglementation relative à l’apprentissage, vous participerez aux missions suivantes :

* Mise en application des plans de gestion du patrimoine arboré départemental (gestion des ports libres et reconversion des tailles architecturées) ;
* Suivi opérationnel des chantiers de replantations ponctuelles de la phase préparatoire (réalisation de chiffrage, devis, établissement des commandes, planification des travaux, relation avec les entreprises, etc.) ;
* Suivi des chantiers (réalisation de comptes-rendus, animation de réunions de chantier, vérification du respect des règles de sécurité, établissement du procès-verbal, etc.) ;
* Appui du bureau dans la mise à jour de la base de données de gestion du patrimoine arboré.

**Profil recherché**

Niveau d’études : Licence / Master / Ingénieur

Compétences requises :

* Aménagement, entretien des espaces verts et du patrimoine arboré et conduite d’opération (études de faisabilité dont analyse des réseaux souterrains, établissement du programme, études préalables, études d’avant-projet sommaire et détaillé impliquant notamment la production de plans projets, établissement du DCE…)
* Maîtrise des outils SIG (ArcGis) et logiciel de CAO (Autocad)

**Informations complémentaires et atouts rh**

**Le contrat d’apprentissage du secteur public** est ouvert aux jeunes de 16 à 29 ans, sans limite d’âge pour les candidats reconnus travailleurs handicapés (RQTH). **Attention le contrat de professionnalisation ne peut être conclu avec un établissement du secteur public.**

**Les atouts rh**

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent·e·s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

* de tarifs avantageux sur un catalogue de loisirs et de sorties culturelles (théâtre, concerts, voyages...) grâce au comité des oeuvres sociales du Département (CDOS) ;
* de prix imbattables pour des activités sportives (musculation, sophrologie, aquagym, futsal, danse…) grâce à l’association sportive des agent·e·s du Département ;
* Vous bénéficiez d’un accompagnement bienveillant ;
* d’aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
* de 25 jours de congés annuels ;
* des opportunités d’emplois dès la fin de la formation.